

Parc Eolien Coat Ar Bellegues Val d'Orson-rue du Pré Long 35770 VERN-SUR-SEICHE		
AE 10.1	PROJET DE PARC EOLIEN SAINT CONNAN (22)	
Vern-Sur-Seiche le 03-03-2020	P&T TECHNOLOGIE	Val d'Orson-rue du Pré Long 35770 Vern-Sur-Seiche

NOTICE PAYSAGERE

Pour 2 postes de livraison et 6 éoliennes

ETAT ACTUEL DU SITE

Le projet s'inscrit dans un paysage vallonné au Sud-Ouest de la commune de St Connan. Les terrains sur lesquels seront installés les ouvrages sont constitués d'espaces agricoles de type bocager. L'implantation des 6 éoliennes dont les altimétries du terrain naturel varient entre un NGF minimal de 225.00 pour l'éolienne n°5 et un NGF maximal de 269.00 pour l'éolienne n°2.

Le poste de livraison N°1 sera situé sur la parcelle n° 33-section ZR, site de l'éolienne n°2. Les limites de la parcelle sont définies à l'est et sud par le chemin rural N°11, à l'Ouest et au Nord des parcelles agricoles.

Le poste de livraison N°2 sera situé sur la parcelle n° 42-section ZP. Les limites de la parcelle sont définies à l'Est par la route départementale N°4, d'une haie d'arbre d'une hauteur moyenne de 4.00m au Nord-Ouest et Nord-Est et au Sud-Est par des parcelles agricoles.

ETAT PROJETE

Les ouvrages (éoliennes et postes) seront implantés sur des parcelles agricoles sans modifications de relief. Les chemins existants seront utilisés, les champs ne comporteront aucune modification d'altitude. Aucune modification exceptées à l'emplacement des aires de maintenance et des chemins d'accès de chaque éolienne où il sera prévu une aire stabilisée.

Il ne restera en surfaces terrassées que :

- Des chemins d'accès suivant l'implantation des éoliennes
- Une aire de maintenance par éolienne en empierrement stabilisé (de 30 mètres x 62 mètres).
- Une aire de plateforme et parking en empierrement stabilisé à l'emplacement des futurs postes de livraison et filtres.

Un traitement sobre des abords des éoliennes consistera en une re végétalisation du site (remise en culture à l'identique avant travaux).

Les cultures et l'occupation des sols ne subiront aucune modification.

Ces aménagements (poste de livraison, aires de maintenance, chemins d'accès) se situent au niveau du sol et les câbles seront enterrés, et n'auront pas d'impact sur le paysage.

Les postes de livraison (béton préfabriqué peint) seront de couleur vert olive.

Poste de livraison N°1

Le poste de livraison sera implanté sur la parcelle N°33-section ZR, en face du chemin Rural N°11 et de la parcelle à laquelle sera installée l'éolienne n°2.

La construction se situera à l'angle Sud/Est de la parcelle. Elle sera implantée à 15.42m de la limite cadastrale est et du chemin N° 11, à 55.81m de la limite cadastrale Sud et à 215.39m de la limite parcellaire Ouest.

L'entrée actuelle du champ sera aménagée en empierrement stabilisé, pour permettre l'accès au poste de livraison et à l'éolienne. Un busage sera créé au niveau du fossé existant. Une plateforme-parking, sera réalisée (empierrement stabilisé) au droit de la façades Nord et Ouest du poste de livraison, et une bande de 0.70m d'empierrement stabilisé au pourtour du poste.

Poste de livraison N°2

Le poste de livraison sera implanté sur la parcelle N°42-section ZP sur laquelle sera installée l'éolienne n°3.

La construction se situera à l'angle Nord/Ouest de la parcelle. Elle sera implantée à 111.70m de la limite cadastrale sud-ouest, à 3.00m de la limite cadastrale Nord-Ouest (haie bocagère existante conservée) et à 26.52m de la limite parcellaire Nord-Est (haie bocagère existante conservée).

L'entrée actuelle du champ sera aménagée en empierrement stabilisé, pour permettre l'accès au poste de livraison. Un busage sera créé au niveau du fossé existant. Une plateforme-parking, dans la continuité du chemin d'accès à l'éolienne, sera réalisée (empierrement stabilisé) au droit de la façades Sud et Nord-Ouest du poste de livraison, et une bande de 0.70m d'empierrement stabilisé au pourtour du poste.



VUE LOINTAINE

HT SAPHI

HT SAPHI

HT SAPHI

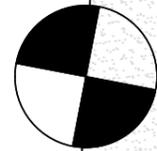
33

POSTE DE LIVRAISON

TOIT PLAT +269.61

Chemin d'accès à creux (équipement stabilisé)

chemin rural 11



EOLIENNE E2
Aire de maintenance
30X62m max

R67m

VUE PROCHE

ROCHER

Système Altimétrique : NGF/IGN69

